



Édito du Maire

L'action publique locale est une matière délicate : d'un côté, beaucoup attendent, souvent rapidement, des réalisations dites concrètes, « qui se voient » ; de l'autre, l'équipe municipale, et plus particulièrement son maire, sont confrontés, au quotidien, à des injonctions multiples et à des urgences humaines toujours plus nombreuses, symptômes d'un monde en difficulté. Dans le même temps, nous devons travailler à bas bruit, sur des dossiers de long terme. Ce bulletin en donne un exemple avec celui du village vacances. Je sais la frustration et les impatiences que ce dilemme peut créer dans les premiers temps d'un mandat municipal. Vous m'en parlez souvent. C'est pourquoi, ce journal essaye de vous donner à voir les faits et gestes connus ou méconnus des uns et des autres qui permettront de voir éclore, tranquillement mais sûrement, dans la sérénité, des réalisations diverses et variées dans les prochains mois. A cet égard, je suis heureux de vous donner rendez-vous le samedi 14 janvier 2023 pour échanger, lors de la cérémonie des vœux, sur ce que nous mettons en œuvre, chacun de notre côté, et de plus en plus souvent ensemble, pour améliorer notre avenir commun.

Olivier Maguet, Maire



Un village plus accueillant

À l'écoute de beaucoup d'entre vous, un besoin s'est avéré important : se doter de bancs pour le confort et le plaisir des usagers. Le programme qui a été lancé concerne la réfection des bancs existants et la fabrication de nouveaux bancs.

Plutôt que d'acheter des bancs de série auprès de sociétés spécialisées en mobilier urbain, nous avons préféré, dans un souci d'économie et de flexibilité, faire le choix d'un design qui nous est propre. Cela permet de créer des variantes et de monter, dans le temps, une gamme dont les modèles sont faits à la mesure des lieux de leur implantation. Un prototype ainsi que le programme complet ont été montrés lors de différentes réunions publiques au cours de l'année 2022 où ils ont reçu un accueil favorable.

Artisans locaux

Nous avons également décidé de travailler avec des entreprises locales pour la mise au point et la fabrication ainsi que pour l'approvisionnement du bois. Cela permet d'obtenir à la fois la qualité et un coût direct tout en privilégiant l'économie circulaire.

Implantation

Le montage et la mise en place des bancs sur sites nous incomberont. Une équipe de bénévoles associée aux agents de la Mairie viendra compléter le dispositif. Bienvenue si vous souhaitez participer à cette opération.

Aspect général

Le choix a été fait d'utiliser des matériaux bruts : structure en acier et Douglas (pin du parc du Morvan) non traité. Avec le temps, ces matériaux vont « vieillir », se patiner naturellement. Il y aura donc une période de transition d'environ un an entre l'aspect livré neuf et l'aspect final patiné. Cela n'influe en rien sur la qualité ou la résistance des produits.

Planning

C'est lancé, c'est en cours ! Dès réception des structures (ce qui est chose faite depuis le 25 octobre), les bancs seront installés au fur et à mesure des disponibilités. De même est lancée la production de mâts de signalétique à poser à chaque écluse de l'entrée du village (La Place et Magny). Le mât déjà installé au niveau du pont de la rue de Magny sera remplacé par un mât plus grand et donc plus visible. ■

70%

C'est le montant de la subvention du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté qui finance le projet.



La rentrée s'est bien passée

Notre école a accueilli 48 élèves à la rentrée de septembre dernier. L'équipe du périscolaire a été un peu remaniée : en effet, Chris Raffaëlli, qui anime toujours l'équipe, sera désormais à mi-temps sur la politique jeunesse de la CCAVM et il s'occupera aussi de la jeunesse dans le village. Aurélie Grall a rejoint l'équipe du périscolaire avec Céline Boudvillain, toujours dans son poste, et l'appui d'une nouvelle volontaire en service civique qui habite le village (Alice Coulom). Martine Berthiaux occupe toujours son poste d'ATSEM.

Ouverture de la Mairie

Toutes les communes de l'Yonne sont actuellement confrontées à de vraies difficultés pour pourvoir les postes de secrétaire de mairie ; celle de Châtel-Censoir n'y échappe pas suite au départ volontaire de J.-L. Blaix début septembre. Pour cette raison, le secrétariat de la Mairie est, jusqu'à nouvel ordre, pourvu uniquement à temps partiel par Delphine Mattioni. Dans ce contexte, le temps d'ouverture sans rendez-vous de la Mairie au public est réduit au jeudi matin et au vendredi matin de 10 à 12 heures. En dehors de ces horaires, vous pouvez demander un rendez-vous en envoyant un mail à secretariat@chatel-censoir.fr précisant l'objet de votre demande. La Conseillère numérique (Marion Rigo) et la chargée d'accueil France Services (Véronique Michel, qui remplace Marie Samson pendant son arrêt longue maladie) peuvent vous accompagner dans la rédaction de ce mail tous les jours de la semaine y compris le samedi matin. Vous les trouverez soit dans l'espace MFS/agence postale, soit dans la bibliothèque médiathèque.

Mieux vaut tard que jamais !

Le nouveau site internet de la commune promis pour le 22 février 2022 est enfin en ligne (adresse inchangée : www.chatel-censoir.fr) ! Sur ce site plus complet et plus attrayant, vous trouverez des contenus qui seront continuellement enrichis (des compte-rendu des Conseils municipaux aux menus de la cantine), des informations pratiques ainsi que les nouvelles les plus récentes !



Dîtes le avec des fleurs !

Le 27 septembre dernier, un jeune couple de fleuristes a ouvert le magasin Pivoine & Cie au 2, rue Alfred de la Loge ! N'hésitez pas à leur rendre visite ! Avec un peu de chance vous verrez en plus une très jolie Rose ! Pour les contacter : 09.81.63.54.67 et pivoineetcie89@gmail.com. Ils ont aussi une page Facebook : www.facebook.com/PivoineCie

La Maison de Jacote



En décembre dernier, l'incendie de la maison de Jacote avait soulevé un véritable élan de solidarité dans le village ! Depuis lors, Jacote avait été relogée dans un appartement municipal de l'immeuble de la Poste et la Mairie avait continué à s'occuper de son dossier d'indemnisation. Après d'âpres et longues négociations avec l'assurance, les travaux de remise à niveau de sa maison, qui vont être menés par des artisans locaux (le maçon Yoann Dupuis, l'électricien Florian Schollaert et le plombier Christophe Guillerot), ont débuté le 24 octobre.

Stérilisation des chats

Suite à la décision prise par le conseil municipal en mai dernier, la Mairie a consolidé les partenariats techniques (vétérinaire de Clamecy) et financiers (fondation Brigitte Bardot) en assurant les 50% du reste à charge des opérations de stérilisation. L'appel à volontariat lancé le 20 mai auprès de la population pour le lancement de la campagne de stérilisation des chats n'a eu aucun succès. Rappelons que le trappage des chats errants ne pourra se faire sans l'aide de la population (il est toujours possible de contacter Flavie Rousseau-Lekuchula pour proposer votre aide). À ce jour, seulement quatre chats ont été stérilisés. Merci à Flavie et à Marie Samson pour leur ténacité !

Du nouveau**Restez informé avec IntraMuros**

La CCAVM a validé l'adhésion de l'intercommunalité à l'application d'information et d'alerte pour smartphones proposée par IntraMuros. Les 48 communes peuvent donc bénéficier de cette application pour leurs propres informations et alertes. Châtel-Censoir va développer un espace auquel les habitants pourront s'abonner gratuitement.

**Départ à la retraite de l'infirmière**

Après une quarantaine d'années de bons et loyaux services auprès des habitants de Châtel-Censoir et des environs, Catherine Mercier a pris sa retraite au 1^{er} octobre 2022. Nombreux étaient ses patients qui voulaient lui souhaiter au revoir et lui témoigner de leur reconnaissance. A leur initiative, avec l'appui de Sonia Rousseau et avec le soutien logistique de la mairie, un moment convivial a été organisé vendredi 28 octobre, où fleurs, plantes et cadeaux lui ont été remis. Ce fut aussi l'occasion de présenter le nouveau binôme qui s'occupera de nos soins infirmiers au quotidien : Sonia Rousseau bien sûr, qui était déjà en poste auprès de Catherine et Benoît Cotton.

Les grands projets : où en est-on ?

Le VVF

Une réunion a eu lieu le 24 octobre à la sous-préfecture d'Avallon en présence de la Sous-Préfète, du Maire et de l'Adjoint aux finances et aux investissements d'avenir, du Président de la CCAVM ainsi que de tous les services de l'Etat concernés par cette opération d'ampleur : services de la Préfecture (contrôle budgétaire et animation des politiques gouvernementales), direction des finances publiques, DDT. Cette réunion, organisée à la demande de la Commune et avec le soutien de la Sous-Préfète, a permis d'apporter des réponses à un certain nombre de questions que la Commune posait à l'Etat depuis plusieurs mois, réponses qui sont indispensables pour pouvoir lancer un appel à manifestation d'intérêt pour recruter un exploitant d'hôtellerie de plein air. La Commune est toujours en attente dans les semaines qui viennent d'une réponse de premier ordre concernant les modalités de récupération de la TVA (plusieurs centaines de milliers d'euros en jeu). Pour mémoire, l'opérateur recruté à l'issue de la consultation publique se verra confier l'exploitation d'un ensemble touristique constitué par le site du camping et celui de l'ex-village vacances, qui aura été purgé de ses bâtiments et renaturé (charge à l'opérateur d'installer des hébergements légers de loisirs).

En parallèle, le tour de table pour financer cette opération progresse bien avec des pistes fermes de co-financement de l'État, du Département et de la Région avec l'objectif d'un financement à 80%. C'est une bonne nouvelle, d'autant plus que le budget prévisionnel de l'opération a considérablement évolué à la hausse suite au diagnostic amiante réalisé cet été, qui a révélé la présence de 250 tonnes de ce matériau dont le danger génère des prescriptions très sévères pour la filière de démolition et de traitement, pesant sur les coûts. Le volet démolition de l'opération est ainsi passé d'une estimation initiale d'environ 500 000 euros à un budget prévisionnel de plus de 1,2 million d'euros.

La station d'épuration

L'étude de faisabilité pour la reconstruction de la station d'épuration a été lancée cet été. Le second comité de pilotage est programmé le 25 novembre. L'étude devrait être achevée au début de l'année 2023 et donnera lieu à une réunion publique pour présenter les scénarios de reconstruction. ■



Bonne saison pour le camping !

Le camping a fermé ses portes le 30 septembre dernier sur une des meilleures, si ce n'est la meilleure saison, de ces dernières années avec plus de 50 000 euros de chiffre d'affaires ! Merci à Stéphane et à Véronique qui ont vaillamment tenu la barre cette année !



Bief de la rue Baunoir

La vanne du bief de la rue Baunoir a cédé. La Mairie a commandé à un menuisier local des planches de chêne qui ont été reposées par une équipe d'habitants du village avec un élu : merci à Jean-Jacques, Marcel, Paul et à Florian qui s'est arrêté pour donner un coup de main !

Et la placette, Place des Martyrs de la résistance ?

Vous êtes nombreux à nous poser la question du devenir de la placette qui a été créée par la destruction de la maison jouxtant la place des Martyrs de la résistance. L'acquisition de ce bien n'est pas encore finalisée. Dès qu'elle le sera, des propositions d'aménagement de ce secteur seront faites.

Économies d'énergie

Dès le bulletin d'information du mois de mai, nous vous avons informé que les horaires de l'éclairage public seraient réduits en raison de l'augmentation très forte des tarifs de l'électricité. La crise énergétique s'étant aggravée depuis (augmentation des prix du gaz, de l'électricité et du fuel), la Mairie, par ailleurs sensible également à l'urgence climatique, a passé en revue tous les grands postes de consommation, et donc de dépenses, afin de mettre en place des premières mesures dès cet hiver. Elles sont de trois types :

Pour les associations : suite aux échanges lors de la journée des associations, il a été convenu d'isoler la salle Delaunay en changeant les huisseries par la récupération de portes et de fenêtres du VVF (merci à Jean-Jacques et Vincent pour l'idée et à Vincent et Cédric pour la réalisation !). Ces travaux ont été réalisés en octobre. Des radiateurs plus performants seront installés en novembre et dans la foulée, un coup de neuf sera donné à ce local. La salle Delaunay ainsi que la salle du Conseil devront être utilisées en priorité pour toutes les activités qui n'ont pas besoin d'un espace plus important. La salle de l'ex village vacances et plus encore la salle polyvalente ne seront ouvertes que pour les activités ne pouvant absolument pas être réalisées ailleurs.

Pour les services de la Mairie : les activités ont été regroupées dans les locaux les plus isolés et les plus faciles à chauffer : le secrétariat de la Mairie se résumera ainsi au premier bureau à l'entrée ; quant à la bibliothèque-médiathèque et aux services enfance-jeunesse et numériques, ils retourneront provisoirement dans le rez-de-chaussée de l'immeuble rue Rozanoff ; des efforts d'isolation seront faits dans chacun de ces espaces mais il sera aussi demandé aux agents de limiter la température à 19° comme dans l'ensemble des bâtiments publics.

Pour les autres bâtiments : un projet de labellisation 3D de l'école est en cours, qui consiste à sensibiliser les enfants aux économies d'énergie ; le système de chauffage ainsi que les pompes à chaleur du pôle santé seront révisés avant l'hiver.

Enfin, il n'est pas impossible que la durée de l'éclairage public soit encore un peu diminuée. En revanche, nous garderons des illuminations même restreintes pour les fêtes tant elles participent à illuminer ces périodes de fin d'année ! – et en rappelant qu'elles sont sobres en consommation puisqu'équipées en LED. ■

RENDEZ-VOUS PASSÉS ET À VENIR



La séquence de Noël

Journée des associations

Pour la deuxième année consécutive, la journée des associations s'est tenue samedi 10 septembre sur la place du village. La Commune en a profité pour organiser une réunion avec les associations présentes pour recueillir leurs attentes en vue d'améliorer leurs conditions d'activités, si importantes pour la vie du village. Un premier chantier suivant ces recommandations est déjà réalisé ! (voir l'information sur la salle Delaunay).

25 ans de mission du Père Joseph

Le 18 septembre de nombreux Castelcensoriens et paroissiens des environs ont tenu à marquer leur attachement au père Joseph qui anime la communauté paroissiale depuis 25 ans. Les festivités ont duré toute la journée : messe, repas au VVF et concert d'orgue à la collégiale ont permis de saluer son action et lui souhaiter le meilleur pour la suite !

3^e fête de la Soupe

La désormais traditionnelle fête de la soupe a eu lieu samedi 15 octobre. Le cortège est parti du jardin partagé de l'association CCC. Adultes et enfants se sont ensuite dirigés vers l'Ehpad pour chanter deux chansons sur lesquelles élèves de l'école et résidents de l'Ehpad s'étaient entraînés ! Puis le cortège est reparti vers la place de la Mairie où quatre énormes marmites offraient des soupes aux participants. Les enseignants de l'école tenaient un stand dans lequel on pouvait acheter les œuvres des enfants. Enfin, un concert endiablé a été donné par les Dolores Crocos... pour la plus grande joie de tous !

Repas de la Saint-Potentien

Le 23 octobre le repas des anciens a eu lieu dans la salle des fêtes de l'ex VVF. Une cinquantaine de personnes s'étaient réunies dans une ambiance décontractée. L'étape des Gourmets avait préparé le repas et le duo Sala a fait danser les convives. Merci à Annick et Laurence pour l'organisation de cet excellent moment !

Halloween

Le 29 octobre, les enfants ont déambulé dans les rues, accompagnés par Chris et Marion. Les costumes les plus inventifs étaient au rendez-vous et nombreux sont les Castelcensoriens qui avaient préparé des bonbons !

Toussaint

Comme tous les 1^{er} Novembre, la commune a fleuri les tombes des donateurs. L'an dernier, deux nouveaux donateurs ont rejoint la liste des bienfaiteurs de la commune : Guy Comte, qui a légué sa maison, et Elisabeth Guillon, qui a donné 7 000 €.

La dernière conférence de CCHA de l'année

Elle a eu lieu samedi 5 novembre à 14h30 dans la salle polyvalente de l'ex village vacances avec les animations dont Danièle Desgranges a le secret autour de « Parlons de Châtel » ! Cette dernière conférence de CCHA a été un vrai succès !

Smaïn et l'humour en zone rurale

L'association Triodarts a organisé les Mistres class de l'humour du 3 au 6 novembre dans la salle polyvalente route d'Asnières. Cet événement parrainé par Smaïn et le spectacle de clôture le 6 novembre avec Amaury de Gouzague ont été une vraie réussite.

Cinéma itinérant

Une séance a été programmée lundi 7 novembre à 20h00 en salle polyvalente du VVF avec le film « Le Tigre et le Président », une comédie historique basée sur des faits réels avec Jacques Gamblin et André Dussollier dans les rôles titres (Paul Deschanel et Georges Clémenceau). La prochaine séance sera programmée le 27 décembre avec un film particulièrement approprié pour les fêtes, « Belle et Sébastien », et avec un horaire adapté à cette période (18h00).

Cérémonie du 11-Novembre

Comme tous les ans, une rubalise sera déposée sur les tombes des morts pour la France et anciens prisonniers, déportés et blessés. La traditionnelle cérémonie à la mémoire des Morts pour la France se tiendra vendredi 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts et s'acheminera vers la Place des Martyrs de la Résistance puis la plaque célébrant le lieutenant Fassin. De retour en salle du Conseil pour le vin d'honneur, un document de synthèse recensant la mémoire patriotique castelcensorienne sera distribué permettant à chacun de repérer les éventuelles erreurs en vue de la finalisation d'un ouvrage complet.

Repas de fin d'année du Club castelcensorien

Ce rendez-vous convivial traditionnel sera organisé cette année le dimanche 27 novembre à midi en salle polyvalente route d'Asnières. Inscriptions auprès de Michel Guilbert et Christine Picco.

Elle s'ouvrira avec la pose des illuminations fin novembre.

Dimanche 4 décembre Amusemarché.

Organisé pour la troisième année consécutive par l'association CCC à partir de 14h00 sur la place de la mairie.

Mercredi 14 décembre Noël des enfants de la Commune.

À partir de 14h00 en salle polyvalente de l'ex village vacances : spectacle, goûter, cadeaux. La commune se réjouit que cette fête traditionnelle qui avait été annulée depuis deux ans en raison du Covid puisse à nouveau se tenir cette année.

Samedi 17 décembre Colis pour les aînés.

Nos aînés qui ne sont pas venus au repas de la Saint-Potentien se verront remettre l'habituel colis-repas de fête, qui sera distribué par les élus.

Dimanche 18 décembre Concert d'orgue de Noël.

La paroisse organise à la collégiale à 16h00 son traditionnel concert d'orgue de fin d'année.

Judi 22 décembre Marché hebdomadaire.

Le dernier marché hebdomadaire avant Noël accueillera une animation.

Mardi 27 décembre Séance de cinéma.

Le film « Belle et Sébastien » sera projeté dans le cadre du cinéma itinérant à 18h00 en salle polyvalente du village vacances.

À noter : le Conseil municipal du 25 novembre 2022 accueillera le président de la CCAVM à l'occasion du vote du rapport d'activité de la CCAVM. C'est une bonne occasion de venir assister au conseil pour bien comprendre la richesse et l'intérêt des partenariats entre la Commune et la CCAVM.

EN IMAGES



Halloween

Le 29 octobre, les enfants ont déambulé dans les rues de Châtel-Censoir pour une procession inquiétante mais pleine de bonne humeur !



Salle Delaunay
À la demande des associations, les travaux de transformation de la salle Delaunay ont été réalisés.



Repas de la Saint Potentien

Le 23 octobre dernier, c'est sous le soleil que c'est déroulé le repas de la Saint Potentien. Au menu : musique, danse et convivialité.

